



---

La doctrine des deux actes dans la philosophie de Plotin

Author(s): Christian Rutten

Source: *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, T. 146 (1956), pp. 100-106

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41088366>

Accessed: 05-10-2017 15:08 UTC

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



JSTOR

*Presses Universitaires de France* is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*

mènes de la terre et de l'atmosphère, d'une part, et les étoiles, d'autre part. On hésitait, même dans la théorie du mouvement, ou dans celle des éléments, à établir l'existence d'un principe supérieur (le circulaire, le cinquième élément, etc.), propre spécifiquement à recevoir une « diversité de dénominations » (992 a, 9). Cette distance entre les choses existantes et la déclaration qui s'y veut harmoniser (*ἐφαρμόττειν*) est mise en lumière par la dernière discussion sur les Insécables. L'exemple de la ligne n'apporte pas la solution, mais au contraire montre l'absence de solution, imputable à un idéalisme qui prétend embrasser les difficultés sous une idée explicative. Ainsi Platon, dans ses anciens *ἄγραφα*, posait des « lignes insécables » comme un théorème évident par intuition (où et par quoi diviserait-on?); il expliquait par là même que le point fût une « limite » de divisibilité, et en soi atomique, par une sorte de concorde mathématique (ou d'extension numérique du tout à la partie). Cette raison ne suffit pas, puisque l'on admet constamment que le point est principe générateur de la ligne (992 a, 19-24). La stérilité d'une pareille méthode apparaît aussitôt que l'on veut établir une propriété réelle. Et la construction impuissante est guettée par un positivisme métaphysique, que le livre A de la *Métaphysique* s'imposera pour tâche de réformer.

Il resterait à rechercher quelle était la conclusion plus personnelle d'Aristote. P. Wilpert, dans sa remarquable présentation des fragments (*Hermès* 75, p. 391-395), achève le traité par l'exposé d'une méthode idéaliste qui semble se rattacher plutôt aux définitions et convenir à la clôture de la première discussion sur le genre et le paradigme. Alexandre se restreint de son côté à la désignation de l'objet qui fait unité de savoir (Hayd. 88, 20-89, 7), mais c'est qu'il craint, comme Théophraste, d'exclure d'autres modes de raisonnement. Contre l'homonymie prévaudrait un *ordre déterminé* de qualités attribuées au sujet : si cette relation d'une chose à l'autre est de quelque manière causalité (*αἰτιον*), on obtient sous forme de type une idée vraie, que l'on qualifie l'ordonnance des catégorèmes ou les genres proprement dits. C'était restituer la relation au monde des phénomènes tel que l'analysait l'Hippocratisme, à qui l'avaient empruntée les « historiens » sans distinguer ce qui était occasionnel et ce qui était de base. La fécondité de cette « introduction au syllogisme » n'était pas discutable. Le traité *des Idées* aboutissait aux *Analytiques* de cette manière, comme le traité *du Bien* conduisait à la théorie des prémisses immédiates et du postulat euclidien.

R. CADIOU.

---

### La doctrine des deux actes dans la philosophie de Plotin

Selon Plotin, « il y a deux sortes d'actes : l'acte de l'essence et l'acte qui résulte de l'essence ; l'acte de l'essence, c'est l'objet lui-même en

acte ; l'acte qui en résulte, c'est l'acte qui en suit nécessairement, mais qui est différent de l'objet lui-même<sup>1</sup> ».

Cette distinction joue un rôle capital dans la philosophie des *Ennéades*. Non seulement, elle rend compte de l'action calorifique<sup>2</sup> ou du rayonnement lumineux<sup>3</sup>, mais encore elle exprime le rapport de chacune des hypostases à celle qui l'engendre<sup>4</sup>. Elle a donc une valeur analogique et concerne la métaphysique autant que la physique. Elle est « la théorie générale de l'action telle que la proposent les *Ennéades*<sup>5</sup> ».

En fait — on ne l'a pas assez remarqué — cette théorie n'est rien qu'une habile transposition et un subtil gauchissement de la théorie aristotélicienne de l'efficiencia. Elle illustre bien la méthode de Plotin, la profonde transformation qu'il fait subir aux doctrines de ses prédécesseurs et l'originalité de son système.

Plotin consacre tout un traité — le cinquième de la deuxième *Ennéade* — à étudier la signification des expressions « en puissance » et « en

1. *Enn.*, V, 4, 2, 28-31 : ἡ μὲν (sc. ἐνέργεια) ἐστὶ τῆς οὐσίας, ἡ δ' ἐκ τῆς οὐσίας ἐκάστου· καὶ ἡ μὲν τῆς οὐσίας αὐτὸ ἐστὶν ἐνέργεια ἐκάστου, ἡ δὲ ἀπ' ἐκείνης, ἦν δεῖ παντὶ ἔπασθαι ἐξ ἀνάγκης ἑτέραν οὐσαν αὐτοῦ. Sauf indication contraire, nous adoptons la traduction d'Ém. BRÉHIER : Plotin, *Ennéades*, texte établi et traduit par Ém. Bréhier, Collection des Universités de France (Paris, Les Belles-Lettres, 1924-1938), t. I à VI.

2. V, 4, 2, 31-34 ; V, 1, 3, 9-10.

3. IV, 5, 7, 13-17.

4. Ainsi caractérise-t-elle le rapport du νοῦς à l'Un : V, 4, 2, 36-37 : « De la perfection et de l'acte qui sont en lui (l'Un) vient un acte engendré... » (ἐκ τῆς ἐν αὐτῷ τελειότητος καὶ συνούσης ἐνέργειας ἡ γεννηθεῖσα ἐνέργεια ὑπόστασιν λαβοῦσα). — VI, 7, 21, 4-5 : « la vie (intelligible) est l'acte du Bien, ou plutôt un acte dérivé du Bien (τάγαθοῦ... μᾶλλον δὲ ἐκ τάγαθοῦ ἐνέργειαν) et l'Intelligence est cet acte même quand il reçoit une limite ». — VI, 7, 40, 21-22 : « Si cet acte (la Pensée) était l'acte du Bien et non un acte qui provient du Bien, elle ne serait rien qu'acte du Bien et n'aurait aucune existence par elle-même. » — Expression un peu différente en VI, 7, 18, 5-6 : « de l'acte issu du Bien, elle (sc. l'Intelligence) a l'existence » (ἐκ τῆς παρ' ἐκείνου ἐνέργειας ὑπέστη).

Ainsi cette distinction caractérise-t-elle également le rapport de la ψυχή au νοῦς : V, 1, 3, 6-12 (que nous lisons et traduisons non pas comme Bréhier, mais comme le R. P. Paul HENRY dans son Bulletin critique des études plotiniennes, *Nouvelle Revue Théologique*, LIX, 1932, p. 719-720) : « Comme la parole exprimée est une image du verbe intérieur à l'âme, ainsi elle (sc. l'âme) est le verbe de l'Intelligence et l'activité que l'Intelligence émet pour former un autre être (sc. l'âme elle-même) ; comme dans le feu, il y a la chaleur qui est en lui et celle qu'il fournit aux autres choses ; il ne faut concevoir là-haut aucun acte comme s'écoulant, mais l'un, celui qui est dans l'Intelligence, comme y restant, l'autre comme venant à l'existence. » — V, 2, 1, 16-17 : « Cet acte qui procède de l'être, c'est l'âme... » — Plotin s'exprime avec moins de précision en V, 1, 6, 45 : ψυχή λόγος νοῦ καὶ ἐνέργειά τις ὡσπερ αὐτὸς ἐκείνου.

5. R. ARNOU, *Le désir de Dieu dans la philosophie de Plotin*, Paris, Alcan, 1921, p. 170.

acte » et le rapport existant entre la puissance et l'acte ainsi qu'entre l'être en puissance et l'être en acte.

Ce traité révèle la véritable portée philosophique — en même temps que les origines historiques — de la doctrine des deux actes. Il est donc d'une extrême importance pour l'interprétation de la métaphysique plotinienne. A l'être en puissance s'oppose l'être en acte. Et, certes, « si l'être en puissance est le substrat et si l'être en acte, comme la statue, est le couple du substrat et de la forme », la forme « qui est en l'airain » mérite d'être appelée l'acte de la statue. Elle est « l'acte non pas pris absolument, mais l'acte de tel être déterminé<sup>1</sup> ». Voici donc une première acception, tout aristotélicienne<sup>2</sup>, de l'acte : la forme comble la puissance de la matière ; elle est le premier acte de chaque être, l'acte de son essence<sup>3</sup>.

Mais les « êtres réels » ne sont point *composés* de forme et de matière. Car « ce qu'on appelle là-bas la matière est une forme<sup>4</sup> ». Dès lors, « tout être réel est un acte, mais il est aussi en acte<sup>5</sup> ». Entendez que chacune des « hypostases primitives » coïncide parfaitement avec l'acte de son essence.

D'autre part, il est une seconde acception de l'acte, à quoi correspond une seconde acception de la puissance : « Le nom d'acte au sens propre conviendrait peut-être mieux à l'acte opposé à la puissance productrice de cet acte<sup>6</sup>. » La puissance dont il s'agit ici ne doit point s'entendre comme possibilité d'être, mais comme principe d'activité<sup>7</sup>. Cette distinction est empruntée à Aristote<sup>8</sup>. De même, le Stagirite « comprend sous le même nom d'ἐνέργεια l'acte et l'activité<sup>9</sup> ». Il est à l'origine des deux notions plotiniennes de l'acte.

Or la « puissance productrice » ne peut, évidemment, appartenir à la

1. II, 5, 2, 26-31. Cf. III, 6, 4, 41-42 : « La nature de la forme est nécessairement d'être un acte. »

2. Cf. BONITZ, *Ind. Arist.*, 251 a 15 : « (ἐνέργεια) opponitur τῇ ὕλη et pro synonymo coniungitur cum iis nominibus quae formam significant εἶδος ; μορφή ; λόγος ; τὸ τί ἦν εἶναι ; οὐσία ; ὅπερ τι. M<sup>h</sup> 1042 b 10, 1043 a 30, 32, 35, b 1, 0 8, 1050 a 16, b 2, 10, 1051 b 31, λ 1071 a 8, 7, 1072 a 25. »

3. Certes, Plotin écrit (V, 4, 2, 29) : « l'acte de l'essence, c'est l'objet lui-même en acte » ; mais il est évident que, l'être en acte devant toute son actualité à la forme, celle-ci doit être considérée comme l'« acte de l'essence » *sensu stricto*.

4. II, 5, 3, 13.

5. II, 5, 3, 38.

6. II, 5, 2, 31-32.

7. II, 5, 2, 33-35. Cf. V, 3, 15, 33-35.

8. *Méta.*, 0, 1045 b 55-6, 1048 a 25. Cf. BONITZ, *Ind. Arist.*, 206 a 36.

9. P. СИВЕК, *La psychophysique humaine d'après Aristote*, Paris, Alcan, 1930, p. 81. Nous avons déjà rencontré une première acception aristotélicienne de l'acte (cf. *supra*, n. 2) ; dans la suite de ce travail, un texte de la *Physique* (III, 3) nous fournira un exemple de la seconde. De même, nous la verrons implicitement contenue dans un passage de *De An.*, II, 7, que nous analyserons.

matière<sup>1</sup>. Il faut donc l'attribuer à la forme ou acte premier. Ainsi le rapport de l'« acte de l'essence » à l'« acte qui résulte de l'essence » est-il celui d'une puissance productrice à l'acte qu'elle produit.

Voilà pourquoi, les hypostases primitives n'étant point composées, chacune d'elles *est puissance* (productrice) de celle qui la suit<sup>2</sup>.

La hiérarchie des trois premières hypostases se présente comme une hiérarchie d'actes en acte ; et là où l'acte se confond avec l'être en acte, être et faculté de produire coïncident.

Tel est le dynamisme plotinien, héritier de celui d'Aristote. Pour Plotin, comme pour Aristote, l'« acte de l'essence » est « puissance productrice » que manifeste un acte second.

D'ailleurs, une application plotinienne de la doctrine des deux actes montre bien que notre philosophe ne s'est pas borné à parler la langue d'Aristote, mais qu'il entend incorporer à son système la *doctrine aristotélicienne* de l'action.

En effet, la notion d'acte second (acte qui résulte de l'essence) lui permet d'expliquer, à la manière du Stagirite, l'action d'une source lumineuse.

Selon Aristote, « la lumière n'est ni feu, ni corps, ni émanation d'un corps<sup>3</sup> ». La « présence du feu ou de quelque chose de ce genre dans le diaphane<sup>4</sup> » ne doit point s'entendre dans le sens d'une présence corporelle, car « il n'est pas possible que deux corps coexistent dans un même lieu<sup>5</sup> ». Il s'agit donc, comme l'explique Bonitz, d'une présence active (*de presente vi*)<sup>6</sup>. En outre, le philosophe voyait dans la lumière l'« acte du diaphane ». D'après lui, « c'est grâce au feu que le diaphane (en puissance) devient diaphane (en acte)<sup>7</sup> ».

Plotin, lui aussi, considère la lumière comme « un être absolument incorporel, bien qu'elle soit l'acte d'un corps<sup>8</sup> ». Il veut y voir « un acte qui ne s'écoule pas hors de sa source<sup>9</sup> ». « Il y a dans le corps éclairant — enseigne-t-il — un acte intérieur qui est le principe et la source de cet

1. II, 5, 1, 23.

2. Le Premier est « puissance de toutes choses (*δύναμις πάντων*) » (V, 4, 1, 36 ; V, 3, 15, 33-34) ; il est « puissance productrice de toute beauté » (VI, 7, 32, 31) ; il est « la puissance du mouvement et du repos » (III, 9, 7, 1). L'Intelligence dérive donc « d'une grande puissance et même de la plus grande de toutes » (V, 4, 2, 37-38). D'ailleurs, l'« essence véritable », elle aussi, est « une puissance fondée sur elle-même » (VI, 6, 8, 10-11). Quant à l'âme, elle est « puissance et acte qui viennent immédiatement après l'Intelligence » (IV, 16, 18-19).

3. *De An.*, II, 7, 418 b 14-15. Cf. BRÉHIER, *op. cit.*, t. IV, p. 162, n. 1.

4. *Ibid.*, 16-17, trad. TRICOT (Aristote, *De l'Âme*, traduction nouvelle et notes par J. Tricot, Bibliothèque des Textes philosophiques, Paris, Vrin, 1934).

5. *Ibid.*

6. *Ind. Arist.*, 571 a 59. Cf. TRICOT, *op. cit.*, p. 108, n. 3.

7. *Loc. cit.*, 418 b 9-10 ; 419 a 24-25.

8. IV, 5, 7, 41-42.

9. IV, 5, 7, 4.

acte qui est la lumière ; celle-ci, qui dépasse les limites du corps lumineux, est une image de l'acte intérieur ; c'est un deuxième acte qui ne se sépare pas du premier<sup>1</sup>. »

Ce « deuxième acte » n'est point différent — on s'en aperçoit — de l'activité (ou acte second) du feu, en quoi consiste « l'acte du diaphane » d'après Aristote. Enfin, lorsqu'il explique, par sa doctrine des deux actes, la génération de l'Intelligence par l'Un ou celle de l'Âme par l'Intelligence, Plotin use d'un exemple qui vient encore confirmer notre interprétation. Ne compare-t-il pas cette production d'un acte second à l'action calorifique du feu<sup>2</sup> ?

De toute évidence, la doctrine plotinienne des deux actes assimile la procession des hypostases à l'action d'une cause efficiente telle que la concevait le Philosophe.

Par là se justifient plusieurs des caractères de l'« acte qui résulte de l'essence ».

Cet acte « ne s'écoule point hors de sa source<sup>3</sup> » : il n'est point émanation à la manière des Stoïciens<sup>4</sup>.

Il « ne se sépare pas » de l'acte de l'essence<sup>5</sup>. Il est « uni à ce dont il provient<sup>6</sup> » : produit d'une puissance active, il ne cesse d'en dépendre. Ainsi la *Physique* caractérisait-elle l'acte que l'agent communique au patient : « Il se transmet sans être séparé<sup>7</sup>. »

Enfin, cet acte est « une image » de l'acte de l'essence<sup>8</sup>. Tout agent ne s'assimile-t-il pas son patient<sup>9</sup> ? L'action manifeste son principe. Le feu chauffe et le froid refroidit<sup>10</sup>.

Pourtant, il est un point précis où Plotin se sépare d'Aristote.

Pour la *Physique*, l'acte second envisagé comme acte de l'agent ou comme acte du patient est une seule et même réalité. Il n'y a de distinction que notionnelle entre l'acte d'un moteur et celui du mobile

1. IV, 5, 7, 13-17.

2. V, 4, 2, 31-34 ; V, 1, 3, 9-10.

3. V, 1, 3, 8-12 ; IV, 5, 7, 4.

4. Avec raison, ZELLER (*Die Phil. d. Griech.*, 4<sup>e</sup> éd., III, 2, p. 551) voit, en V, 1, 3, 10-12 (« il ne faut concevoir là-haut aucun acte comme s'écoulant... »), que Plotin « récuse expressément » toute interprétation de son système dans le sens d'un émanatisme substantiel.

5. IV, 5, 7, 16-17 : ἐνέργεια δευτέρα οὐκ ἀφισταμένη τῆς προτέρας.

6. VI, 7, 40, 6-7 : συνοῦσα τῷ ἐξ οὗ ἐστίν...

7. *Phys.*, III, 3, 202 b 6-8, trad. CARTERON (Aristote, *Physique*, texte établi et traduit par H. Carteron, Paris, Belles-Lettres, 1926, vol. I).

8. IV, 5, 7, 15-16 : ἡ δὲ μετὰ τὸ πέρασ τοῦ σώματος εἶδωλον τοῦ ἐντός... Cf. V, 1, 3, 4-12 : l'âme, image de l'Intelligence (εἰκλόν), est l'« acte que l'Intelligence émet ». Cf. VI, 7, 21, 4-6 : « Elles ont la forme du Bien (ἀγαθοειδῆ), cela veut dire que la vie est l'acte du Bien, ou plutôt un acte dérivé du Bien, et que l'Intelligence est cet acte même quand il reçoit une limite. »

9. *De Gen. et Corr.*, I, 7, 324 a 9-11. Cf. Th. DE REGNON, *La métaphysique des causes*, Paris, 1906, p. 195.

10. *Ibid.*

qu'il meut<sup>1</sup>. C'est réellement une même activité que l'agent communique et que le patient reçoit. Un même acte est à la fois acte *de l'agent* et acte *du patient*. Plotin ne pouvait concevoir ainsi l'acte second.

En effet, la théorie des deux actes ne lui sert pas seulement à expliquer l'action calorifique ou le rayonnement lumineux. D'après lui, toute hypostase est l'acte « dérivé de l'essence » de son générateur. Il ne s'agit plus ici de considérer l'acte second comme l'activité que reçoit un patient préexistant, mais de faire résider en lui toute la réalité d'une hypostase. Dès lors, si cet acte était l'acte *du générateur*, comme, chez Aristote, le mouvement est l'acte *du moteur*, Zeller aurait eu raison de qualifier le système plotinien de « panthéisme dynamique » et d'identifier les réalités dérivées à l'activité divine<sup>2</sup>. Mais Zeller s'est trompé. Car les *Ennéades* substituent une distinction *réelle* à la distinction notionnelle que prônait la *Physique*. Pour Plotin, l'acte dérivé d'une puissance productrice n'est pas l'acte *de cette puissance*, l'acte « qui résulte de l'essence » n'est pas acte *de l'essence*.

Ainsi la métaphysique plotinienne récuse-t-elle tout monisme.

Ce n'est donc point par hasard qu'après avoir dit de la vie « intelligible » qu'elle est l'« acte du Bien », Plotin se reprend aussitôt : « ou plutôt un acte qui provient du Bien<sup>3</sup> ».

Aristote concevait le mouvement comme acte du moteur sans que, pour autant, un moteur se meuve lui-même du mouvement qu'il communique au mobile<sup>4</sup>. Au contraire, pour établir que « le Bien ne pense pas », Plotin démontre que la Pensée n'est pas « l'acte du Bien », mais « un acte qui provient du Bien<sup>5</sup> ». La Pensée « naît en s'ajoutant en quelque sorte à cet être dont elle est l'acte et dont elle complète la puissance, mais sans rien engendrer elle-même ; elle n'est que l'achèvement de cet être dont elle est l'acte<sup>6</sup> ». Dans cette perspective, l'« acte d'un être » apparaît comme purement immanent à celui-ci. Il n'est point relation « ad externa » ; il n'« engendre rien lui-même ». L'acte second par quoi l'essence est participée doit donc en être réellement distinct. Cet acte « a une existence par lui-même<sup>7</sup> ».

Lors donc que Plotin enseigne que, tout en produisant, le Principe « reste en lui-même<sup>8</sup> », il n'entend pas seulement sauvegarder la distinc-

1. *Phys.*, III, 3. Cf. P. SIWEK, *op. cit.*, pp. 80-82 ; DE REGNON, *op. cit.*, pp. 168-170.

2. *Op. cit.*, p. 562.

3. VI, 7, 21, 4-5.

4. *De An.*, III, 11, 426 a 5-6 (cf. DE REGNON, *op. cit.*, p. 152 sq.) ; *Phys.*, III, 3 ; VIII, 5 (cf. BRÉHIER, *op. cit.*, t. III, p. 100, n. 1).

5. VI, 7, 40, 5-24.

6. VI, 7, 40, 6-10.

7. VI, 7, 40, 22.

8. V, 4, 2, 27 : « Mais comment, s'il reste en lui-même, se produit-il un acte? — Il y a deux sortes d'actes... » ; V, 1, 6, 12 sq. (cf. I, 23-25 : « Car, si cette genèse s'effectuait par un mouvement, le terme engendré viendrait le troisième, après le mouvement, et non le deuxième »). Cf. III, 2, 1, 43-46 : « La

tion *formelle* de l'action et de la passion : il nie que l'acte second soit l'activité de son principe. Cet acte n'établit pas une relation réciproque entre générateur et terme engendré. Ainsi, tout en étant « puissance productrice de toutes choses », le Premier n'a pas de relation à autre chose qu'à soi<sup>1</sup>. De même, lorsque les *Ennéades* enseignent, après la *Physique*, que l'acte second « ne se sépare pas » de l'acte de l'essence, elles n'accordent pas à cette formule la portée que lui donnait Aristote. Pour Plotin, « il ne s'en sépare pas » veut dire qu'il en est séparé par simple altérité : « rien ne les sépare que leur différence<sup>2</sup> ». Au contraire, lorsque Aristote déclare : « le mouvement est dans le mobile sans être retranché du moteur », il veut signifier que l'acte du mobile et celui du moteur sont une même réalité.

Mais, dans la *Physique*, cette unique réalité n'exclut pas une dualité de notions. Ce n'est pas là une conception propre à satisfaire Plotin coutumier de la « réification du logique » en quoi l'on vit si souvent une caractéristique des ontologies platoniciennes. Aussi, réduisant l'être à sa notion, il voit dans l'« acte de l'essence » et dans l'« acte qui résulte de l'essence », deux hypostases distinctes.

On voit ainsi avec quelle liberté notre philosophe utilise les doctrines de ses prédécesseurs et quelle interprétation originale il en donne. Loin de *juxtaposer* des éléments disparates, le « syncrétisme » plotinien est une synthèse personnelle où s'affirme le génie du grand alexandrin.

Christian RUTTEN.

félicité des êtres tout parfaits est telle que, sans agir, ils font pourtant de grandes choses et qu'ils produisent beaucoup en restant immobiles. »

1. VI, 8, 17, 25-27.

2. V, 1, 3, 21-22 : οὐδὲν γὰρ μεταξὺ ἢ τὸ ἑτέροις εἶναι.